

# RESSOURCE LOCALE D'OBSERVATION et D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

**Revue de projets,  
expertises & références**



L'AVENIR EST DANS LA DIRECTION QUE TU CHOISIS

# SOMMAIRE

3

Le mot du président

4

Les Temps forts 2025

8

Le socle commun de connaissance et la plateforme de ressources

11

La revue des projets 2025 par thématique

12

Coopérations territoriales et transfrontalières

14

Planification stratégique

16

Planification (inter)communale et projets de territoires

18

Observation et stratégie foncières

20

Projet urbain pré-opérationnel

22

Mobilité durable et espaces publics partagés

24

Attractivité et développement économique

26

Cohésion sociale, bien-être et qualité de vie

28

Habitat logement

30

Environnement, biodiversité et paysage

32

Transition énergétique et climatique

34

Une agence toujours plus durable

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans mon dernier édito, j'ai émis le souhait d'une agence guidée par l'écoute, le dialogue et le prendre soin, car, comme le dit Sylvain Grisot, « il nous faut sortir de l'illusion de la permanence, accepter l'idée que les choses qui font la ville et les territoires sont fragiles et ont aussi besoin d'attention ».

En 2025, l'équipe s'est pleinement emparée de ce fil conducteur. Les projets menés le reflètent : des espaces publics qui se réinventent pour tous.tes à travers un Plan guide pour le cœur de ville à Metz, la stratégie foncière élaborée via une approche sensible, au plus près des besoins des riverains, à Mécleuves ; le travail prospectif sur l'avenir des tissus pavillonnaires à Rémilly, Morhange et Volmerange-lès-Mines ; ou encore l'accompagnement du Contrat de ville de Metz intégrant une étude sur la transition écologique confortée par une enquête auprès des habitants, associations et acteurs institutionnels.

Les temps forts de l'année ont aussi porté cette volonté d'**adapter**, de **préserver** et d'**a-ménager** les territoires **en tenant compte des fragilités et singularités du vivant, sols compris**. Le [séminaire Santé et aménagement du territoire](#), les conférences [Faire la ville à hauteur d'enfant](#) et [Prendre soin, nouvelle éthique pour nos territoires](#) ont rencontré un fort écho, prolongé par des actions concrètes comme la journée [Rue aux enfants organisée à Metz](#).

L'agence a accueilli 3 nouveaux membres (la SEM Eurométropole Metz Habitat et les communes de Moyeuvre-Grande et Verny), renforçant sa légitimité et son rôle d'espace de dialogue. Avec un territoire d'intervention représentant 1 million d'habitants et plus de 100 partenaires, elle confirme sa place d'**outil d'ingénierie collective privilégié pour la métropole messine et les territoires de Moselle**. Leur participation financière dans notre programme partenarial annuel constitue un acte fort : celui de la confiance et de l'engagement dans la durée. Cette pérennité est la condition même de l'indépendance et de la qualité de nos travaux.

Fin 2025, les territoires se sont engagés dans la préparation des élections sur de 2026.

**Les nouveaux mandats débutent entre ambitions (faire toujours mieux pour les territoires et leurs habitants) et incertitudes (accélération des changements, crises sociale, environnementale, économique avec son lot de restrictions budgétaires).**

Un début de voyage plein d'optimisme, mais aussi une **tension croissante entre la nécessité de mieux gérer les ressources et celle de régénérer nos espaces urbains et territoriaux**. Ce double impératif s'impose comme le grand défi des politiques publiques et comme le vent des transitions à l'œuvre. Car les évolutions annoncées pour 2030 ou 2050 sont déjà là : nouvelles manières d'habiter, travailler, se déplacer ou consommer.

Sur les feuilles de route des nouveaux élus et des acteurs territoriaux : naviguer dans le bon sens et avec bon sens, avec pragmatisme, en intégrant justice sociale et spatiale et habitabilité dans les dynamiques de transformation écologique. C'est dans cet esprit que **la figure du « faiseur de bifurcation » remplace progressivement celle du « maire bâtisseur »**.

Anticiper (**prospective**), identifier et suivre (**observation**), accompagner (**stratégie + opérationnel**) ce changement de pratique à court terme, lui donner du sens à long terme : **c'est exactement le rôle d'une agence d'urbanisme**.

C'est pourquoi je vois plus que jamais l'agence comme **une boussole pour les faiseurs de bifurcation, comme un outil stratégique solide, utile, proche, pour faire les territoires désirables du bien-être, du prendre soin, du partage, de la solidarité, de la convivialité**.

Cette année, nous vous proposons un document qui est à la fois une revue de projets de l'année passée et un tour d'horizon de nos expertises, illustrées par des références concrètes.

Bonne lecture !

### Pierre Fachot

président de l'AGURAM  
maire de Jussy, conseiller délégué  
à la gestion foncière de  
l'Euro-Métropole de Metz



1<sup>er</sup> avril

## Afterwork AGURAM / Inauguration de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise

★ : AGURAM et Euro-Métropole, avec Inspire Metz, la CCI 57, et la collaboration des commercialisateurs locaux  
📍 : Institut en Innovation Logistique - Metz

- Quelles tendances pour l'immobilier d'entreprise en Moselle (découverte des 1<sup>ers</sup> résultats de l'Observatoire) ?
- 80 acteurs du territoire présents, dont Cédric Gouth, VP de l'Euro-Métropole de Metz, président d'Inspire Metz, maire de Woippy ; Julien Freyburger, 1<sup>er</sup> VP du Département de la Moselle, président de la CC Rives de Moselle, maire de Maizières-lès-Metz ; et Fabrice Genter, président de la CCI57



29 avril

## Conférence-débat AGURAM / Faire la ville à hauteur d'enfant ?

★ : AGURAM, l'Euro-Métropole de Metz et la Ville de Metz  
📍 : Hôtel de ville de Metz

- Identifier les enjeux et croiser les regards en s'appuyant sur les travaux universitaires du sociologue Clément Rivière, maître de conférences à l'Université de Lille, directeur scientifique du laboratoire lillois « Ville à hauteur d'enfants » et le retour d'expérience de Denis Moreau, secrétaire général de l'association Rue de l'Avenir
- Table ronde avec intervenants, élus de la Ville de Metz, Unicef et représentants du Conseil municipal des enfants
- + d'une centaine de participants



30 avril

## Séminaire franco-allemand

★ : Eurodistrict SaarMoselle, AGURAM et le Regionalverband de Sarrebruck  
📍 : Forbach

- Proposer une journée technique riche d'enseignement et rassemblant des experts à toutes les échelles autour du Projet d'aménagement d'information et d'observation pour un projet d'agglomération SaarMoselle, Prisma.
- Avec cet échange sur les systèmes de planification de part et d'autre de la frontière, nous avons décrypté les sujets de la sobriété foncière, sous le prisme de 2 questions :
  - Quelles sont les ambitions de développement de chaque territoire (perspectives socio-économiques) et où sont les grands secteurs de projet ?
  - Quelles sont les différentes règles de limitation de la consommation/artificialisation des sols en France et en Allemagne ?



### Légende

★ : Organisateur

📍 : Lieu

**11 & 12 juin**

## Rencontres nationales des Observatoires territoriaux du logement étudiant

★ : AGURAM, Fnau, Avuf, Euro-Métropole de Metz  
📍 : Campus du Saulcy, Metz

- L'événement a réuni les acteurs du réseau pour discuter des stratégies et initiatives en cours répondant aux enjeux de logement/enseignement supérieur et de vie étudiante
- 2 journées de travail à travers des ateliers, des interventions en plénière et des visites guidées du campus du Saulcy avec de nombreux experts



**19 juin**

## Comité local de cohésion des territoires de la Moselle

★ : Préfecture de la Moselle  
📍 : Préfecture de la Moselle

L'AGURAM a participé :

- à la plénière : Comment se mobiliser collectivement et s'outiller grâce aux dispositifs existants pour prendre les meilleures décisions ?
- au forum de l'ingénierie pour rencontrer les élus et apporter des solutions concrètes d'accompagnement : anticiper les enjeux, préserver les ressources et soutenir les parties prenantes



**25 juin**

## Assemblée générale AGURAM

★ : AGURAM  
📍 : Maison de Robert Schuman, Scy-Chazelle

- Nos membres se sont mobilisés pour : découvrir le rapport d'activité 2025 et le PPA 2026, échanger sur 3 projets agences (la rencontre des OTLE, l'observatoire socio-économique de Moselle et l'aménagement du jardin des Racines de Montigny-Lès-Metz) et accueillir 3 nouveaux partenaires (Société d'économie mixte Euro-Métropole Metz Habitat, communes de Moyeuvre-Grande et Verny)



**3 juillet**

## Café-débat AGURAM / Les friches de l'Euro-Métropole de Metz : Genèse & reconversions

★ : AGURAM  
📍 : Maison de la Métropole de Metz

- Sensibiliser les acteurs du territoire sur ces espaces à forts potentiels : leur genèse, leurs usages passés, les leviers de reconversion
- Les interventions croisées de Denis Mathis (Université de Lorraine) et Nicolas Bonneau (ministère des Armées – Grand Est) ont apporté à la soixantaine de participants un éclairage historique complet sur les friches militaires





**19 septembre**

**Rue aux enfants, rue pour tous à Metz**

★ : AGURAM en coordination avec Centre social Arc-en-Ciel, association Il était une fois, CCAS Ville de Metz, Metz à Vélo, appui logistique Euro-Métropole et Ville de Metz

📍 : En Chandellerue, Metz

- Susciter l'envie, chez les riverains, les acteurs socio-économiques, les élus, etc. de prêter une attention au cadre de vie, de repenser ses usages et l'aménagement de l'espace public (mobilier urbain, végétalisation, etc.)
- Associer les enfants, adolescents et familles au sens large à cette (nécessaire) réflexion en leur permettant de se réappropriier l'espace public



**2 octobre**

**Café-débat AGURAM / Les quartiers pavillonnaires : quels rôles peuvent-ils jouer en faveur de la sobriété foncière ?**

★ : AGURAM

📍 : AGURAM, Metz

- À l'heure où aménagement rime avec gestion économe du foncier, les quartiers pavillonnaires apparaissent comme autant de potentiels pour favoriser l'accueil de nouveau habitants. Comment les faire évoluer ? Quels outils mobiliser pour penser une densification maîtrisée et qualitative ?



**7 octobre**

**Conférence-débat SCoTAM-AGURAM / Urbanisme en panne ? Paysage, outil d'action !**

★ : AGURAM & SCoTAM

📍 : Saint-Privat-la-Montagne

- Comment la démarche paysagère se met au service des documents d'urbanisme et de la sobriété foncière ? Comment devient-elle également un levier d'acceptabilité, d'adhésion et de créativité pour les élus ?
- L'événement a réuni + d'une centaine d'acteurs du réseau pour redonner du souffle à leurs idées, visualiser comment transformer les espaces en lieux de vie ; en adoptant l'outil paysage



**Légende**

★ : Organisateur

📍 : Lieu



**15 au 17 octobre**

## **46<sup>e</sup> Rencontre nationale des agences d'urbanisme / L'eau en partages**

★ : Fnau

📍 : Strasbourg

- Plus de 600 participants – élus, chercheurs, urbanistes, artistes, citoyens – ont débattu d'une question essentielle : comment faire de l'eau un bien commun et un levier des transitions territoriales ?
- Des plénières pour enrichir les réflexions, un colloque au Parlement européen, 13 ateliers dédiés à une approche sensible, citoyenne et territoriale de l'eau, 2 soirées festives pour poursuivre les discussions et rencontrer des professionnels engagés...
- Replongez au cœur de cette Rencontre : scannez le QR code



**27 novembre**

## **Journée régionale / Santé & aménagement du territoire**

★ : agences d'urbanisme du réseau 7Est, ARS, Région Grand Est, Dreal, InterSCoT Grand Est (acteurs du PRSE)

📍 : Maison régionale des sports de Tomblaine

- Un grand thème : Des passerelles à construire, des leviers à activer ; comment faire de nos territoires des leviers de santé publique ?
- Un format inédit : 150 professionnels de l'aménagement du territoire et de la santé réunis
- Une mobilisation de nombreux partenaires régionaux (AtMO, ORS, CAUE 54, AERM, Cerema)
- Des retours expérience enrichissants (INCa, SCoT du Mans, Métropole Grand Nancy)
- Une table-ronde pour croiser les regards des élus
- Des solutions concrètes et partagées qui émergent lors d'ateliers collaboratifs (comme un diagnostic sensible ou encore un serious game)

**2 décembre**

## **Conférence-débat AGURAM / Prendre soin, nouvelle éthique pour nos territoires**

★ : AGURAM

📍 : Aérogare de Metz

- La salle était pleine (+ de 150 participants), les interventions étaient complémentaires, enrichissantes et même... saisissantes ! Elles ont mis en lumière des pratiques, des engagements, des manières de faire (ensemble) qui témoignent d'un changement de paradigme possible
- Faisons de la place au soin, à l'écoute, au collectif. Défendons un urbanisme qui cultive positivement la vulnérabilité, les liens et une responsabilité partagée pour poursuivre la transformation de nos territoires.
- Parmi les intervenants : Yoann Sportouch (LDV Studio Urbain), Sophie Ricard (Notre atelier commun), Laurent Dap (conseiller Ville et Euro-Métropole de Metz, VP Ordre des médecins 57), Denis Blouet (VP SCoTAM et CC Mad et Moselle), Émilie Hubert Scheffer (membre Codev) et Thomas Milanèse (compagnie Mélocotòn)
- Captation vidéo, programme, bibliographie : scannez le QR code



Tout au long de l'année, l'agence a également participé aux événements : de la Fnau, InterReg Laté, de l'État (DDT, DGALN, etc.), de la Région Grand Est, SEBL, de l'association Objectif RER métropolitain, du Puca, du CNFPT, de l'Université de Lorraine, de la Chaire urbanisme, du CAUE 57, de la SEBL, du QuattroPole, au concours Dataviz de la Région Grand Est, AERM, CEREMA, à l'émission La Transfrontalières de la chaîne radio RCF Jérôme Moselle, URBEST, Lifti, Codev etc., ainsi qu'à des forums métiers.

# LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCE ET

Notre programme de travail partenarial est bien plus qu'une simple somme de missions. Au-delà des besoins propres de chaque territoire, années après années, nous pouvons y retrouver toutes les archives des études produites, pour enrichir la vision des dynamiques à l'œuvre, s'inspirer des sujets déjà traités pour d'autres, ou se former progressivement aux enjeux urbains du moment. L'agence se positionne en tant que laboratoire d'idées, incubateur local de nouvelles méthodes.

Pour se faire, elle s'implique, d'une part, dans l'évolution de son **socle de connaissances**, alimenté par l'ensemble des bases de données qui serviront ensuite aux analyses statistiques et aux cartographies illustrant les études ; d'autre part, dans la **valorisation** et la **diffusion des productions** (publications, temps forts, site Internet, réseaux sociaux, etc.) qui revêtent un caractère fondamental pour faire profiter au plus grand nombre de nos travaux et apparaître comme un **centre de ressources vivant**.

Et, parce que l'agence reste un **lieu de débat ouvert**, bien inséré dans les réseaux d'acteurs locaux, nationaux et transfrontaliers, nous réalisons aussi des **publications socles régulières** (comme Osmos ou les Carnets d'actualité) **qui répondent à des questions transversales d'observation ou qui pointent un décryptage d'un sujet exploratoire sur un territoire élargi**.

En 2025, l'agence s'est également questionnée sur la **montée en puissance de l'IA** et les nouvelles pratiques liées à ses métiers. Une réflexion est lancée pour définir un cadre et une charte éthique d'utilisation, former les collaborateurs, mais aussi **garantir notre rôle de tiers de confiance** (repérer les atouts, mais aussi les faiblesses et les limites de l'outil).

## En 2025



14k visiteurs sur notre site



6 newsletters  
1600 lecteurs réguliers



4,8K followers LinkedIn  
+ 919 followers en 1 an  
205 000 lectures de nos posts



2 podcasts  
700 écoutes en moyenne

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ

### Animation du partenariat

- ◇ **Construction du programme partenarial** au plus près des besoins des membres et des actualités de la planification et des transitions
- ◇ **Travail en réseaux** et développements de liens professionnels : Fnau, 7 agences Grand Est (7Est) et 3 agences lorraines, chaire Urbanisme de l'Université de Lorraine, et monde de l'enseignement supérieur en général (ex. : collaboration avec la Shift year de CentraleSupélec Metz), etc.

### Communication et information

- ◇ **Publications institutionnelles** : rapport d'activité, programme de travail, catalogue d'expertises
- ◇ **Publications socles thématiques**
  - ◆ **Observatoire Osmos** :
    - [Observatoire socio-économique en Moselle n°1 / Population des territoires 2016-2022](#) (janvier 2025)
    - [Observatoire socio-économique en Moselle n°2 / Emploi salarié privé : regards sur l'évolution 2014-2024](#) (septembre 2025)
  - ◆ **Carnet d'actualité en urbanisme** : [Hors-série / Les friches en Moselle : héritages du passé & modèles pionnier de réhabilitation aujourd'hui](#) (juillet 2025)
- ◇ **Co-productions/contributions** (extraits)
  - ◆ **Cartographies** pour le livre [Anatomie d'une ville - Metz, 800 ans d'urbanisme](#)
  - ◆ Dossier Fnau n°64 / [Renaturer les territoires](#) (juin 2025, pages 8 et 15)
  - ◆ Traits d'agence n°46 / [Aménager avec les SERM, mettre les territoires sur de bons rails](#) (printemps 2025, pages 4, 5 et 15)
- ◇ **Grands événements** : 2 conférences, 2 cafés-débat, 1 afterwork, etc. (voir temps forts p4-p7)
- ◇ **Web** : newsletter, [site Internet](#), réseaux sociaux ([LinkedIn](#), [Facebook](#)), lancements de [podcasts](#) basés sur nos travaux
- ◇ **Co-animations du réseau Fnau** : club Communication et club Planification
- ◇ **Centre de ressources interne** : veilles, gestion du fonds documentaire, revue de presse, recherches documentaires, etc.

# LA PLATEFORME DE RESSOURCES

## Data et Système d'information

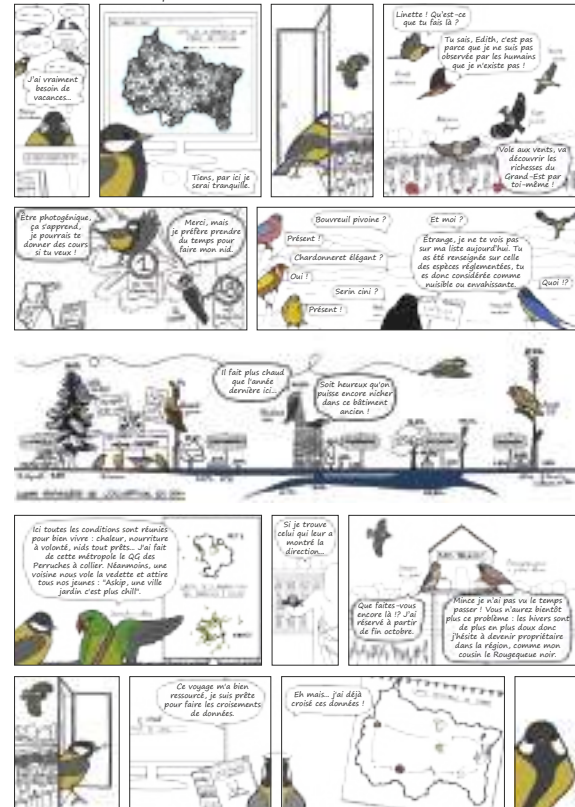
- ◆ **Data** : recueil, structuration, exploitation et mise à disposition de données auprès de la métropole messine et des EPCI de Moselle
- ◆ **Système d'information géographique** : développement SIG et autres outils de représentation des territoires, alimentation du SIG de la métropole messine
- ◆ **Datavisualisation** : cartographie dynamique, Prix coup de cœur du [Concours DataGrandEst 2025](#)

## Nos podcasts :

[Les friches en Moselle, héritages du passé & modèle pionnier de réhabilitation aujourd'hui, septembre 2025](#)

[Faire la ville à hauteur d'enfants, pour des espaces publics durables & inclusifs, janvier 2026](#)

Donner ses données, les reprendre et voler



BRASSEUR Laurine, ROBERT Mathilde, DIDION Camille, GRONDIN Corentin, LECUIRE Quentin & WAX Alexis

## zoom sur

### DATA AU SERVICE DES TERRITOIRES : MONTÉE EN PUISSANCE EN 2025

Insee, Fusac, OCSGE<sup>2</sup>, LIDAR HD, Fichiers fonciers, Lovac, BDNB, Siren, BD Topo, et bien d'autres : vous avez déjà vu ces sigles dans nos productions, sources de décryptages et d'analyse des territoires. Il s'agit des **bases de données récoltées et façonnées par l'Agence** (la data). Certaines sont externes, produites par d'autres organismes (le Cerema, l'IGN, DataGrandEst, etc.), souvent livrées sous format brut. D'autres sont construites au gré des études, en lien direct avec les partenaires, par les équipes de l'agence, tiers de confiance pour leur exploitation.

Elles se renouvellent et s'alimentent sans cesse pour constituer le **terreau fertile de nos études**. Cette data est une matière première indispensable à la compréhension des phénomènes urbains.

**La valeur ajoutée de l'agence est d'en tirer le meilleur** via notre SIG (Système d'information géographique) : croisements d'informations entre les bases de données, compilation d'indicateurs à différentes échelles géographiques ou recherche des arguments les plus marquants sur une grande période.

Pour aller plus loin dans l'exploration des données, l'agence se muscle avec la **plateforme de données INTéo**, pilotée par l'agence de Strasbourg (Adeus). C'est un **portail mutualisé** permettant d'agréger, compiler et surtout visualiser facilement tous types de données géoréférencées. Il donne accès à tous nos indicateurs thématiques, géographiques et transversaux pour en créer facilement des **analyses croisées** ou des **cartes personnalisées pour nos territoires membres**.

**Vous souhaitez mieux connaître les potentiels de développement de votre territoire ? Nous avons assurément une réponse à vous apporter grâce à nos dernières bases de données.**





# LA REVUE DES PROJETS 2025 PAR THÉMATIQUES

L'année 2025 témoigne d'une mobilisation constante de nos membres, réunis à l'occasion de 3 Conseils d'administration et d'une Assemblée générale ambitieuse pour suivre la réalisation de notre **programme partenarial**.

Cette **dynamique collective** s'appuie sur notre plateforme de ressources (voir pages précédentes) et sur l'engagement quotidien de nos salariés répartis en plusieurs pôles – observation foncière & planification / habitat & société / projets urbains / mobilité / environnement, énergie & climat / graphique et géomatique – pour couvrir l'ensemble des thématiques transversales prises en main par l'agence.



120 projets menés  
en 1 an

<b>COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET TRANSFRONTALIÈRES</b> .....	<b>12</b>
<b>PLANIFICATION STRATÉGIQUE</b> .....	<b>14</b>
<b>PLANIFICATION (INTER)COMMUNALE ET PROJETS DE TERRITOIRES</b> .....	<b>16</b>
<b>OBSERVATION ET STRATÉGIE FONCIÈRES</b> .....	<b>18</b>
<b>PROJET URBAIN PRÉ-OPÉRATIONNEL</b> .....	<b>20</b>
<b>MOBILITÉ DURABLE ET ESPACES PUBLICS PARTAGÉS</b> .....	<b>22</b>
<b>ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> .....	<b>24</b>
<b>COHÉSION SOCIALE, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE</b> .....	<b>26</b>
<b>HABITAT - LOGEMENT</b> .....	<b>28</b>
<b>ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE</b> .....	<b>30</b>
<b>TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE</b> .....	<b>32</b>

# COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET TRANSFRONTALIÈRES

Comment dépasser les périmètres institutionnels pour renforcer les coopérations territoriales ?

Les dynamiques économiques, les mobilités, les ressources naturelles, les inondations ou bien encore les flux d'énergie ne s'arrêtent pas aux limites des périmètres institutionnels. Si les ressources sont, par nature, localisées (foncier, eau, espaces naturels, capacités de production énergétiques, etc.), les besoins, eux, sont partagés. Cette réalité oblige à construire des **alliances entre territoires**, afin d'optimiser les complémentarités plutôt que de juxtaposer des politiques isolées. Choisir la bonne échelle d'intervention est alors une condition essentielle de l'efficacité publique. Certains sujets du bassin de vie relèvent de la proximité communale ; d'autres nécessitent une coordination intercommunale, inter-départementale, inter-métropolitaine, inter-régionale, voire internationale. Si des structures existent pour traiter des problématiques aux bonnes échelles (Pôles métropolitains, Eurodistricts, Syndicats, etc.), beaucoup de collaborations entre territoires doivent s'articuler au cas par cas en dehors de tout cadre préétabli.

**L'AGURAM met en synergie les différents acteurs ou structures de gouvernance autour d'enjeux partagés, dans l'objectif de leur permettre de porter collectivement des projets fédérateurs. Elle permet ainsi d'élargir le regard et de repenser les pratiques.**



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Construire et animer des **observatoires multithématiques**, socles de connaissance partagée, à des échelles adaptées aux enjeux à traiter
- ◆ Décrypter les **dynamiques territoriales et inter-territoriales** complexes
- ◆ Analyser les **phénomènes (trans)frontaliers** sur l'axe Metz-Luxembourg et en SaarMoselle
- ◆ Proposer des analyses et des plans d'action adaptés aux **nouvelles formes de coopérations** : projets européens, nouveaux dispositifs d'État, coopérations verticales multi-niveaux, etc.
- ◆ Accompagner la préparation et l'animation de **dispositifs de contractualisation** tels que les Contrats de plan État-Région (CPER) et les Pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE)
- ◆ Participer à la construction du **débat public** et mobiliser les **réseaux d'acteurs** (notamment les Conseils de développement)



## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Conception et pilotage de l'**Observatoire territorial transfrontalier** (OTT) depuis 2023
- ◆ Participation au projet franco-allemand pour l'aménagement du territoire Moro sur le périmètre de l'Eurodistrict SaarMoselle
- ◆ Animation du processus de débat entre les 16 intercommunalités du nord lorrain pour l'écriture commune du cadrage des PTRTE (avec l'Agape)
- ◆ Accompagnent dans l'articulation de leurs politiques de mobilité de l'Euro-Métropole de Metz, et des CC des Rives de Moselle et du Pays Orne-Moselle
- ◆ Appui au Grenelle des mobilités en Lorraine (avec l'Agape et Scalen)

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle régionale

En réseau des agences d'urbanisme du Grand Est (7Est) ou de Lorraine (Agape, AGURAM et Scalen)

- **Région Grand Est**
  - Réalisation d'une étude prospective des impacts des dynamiques démographiques dans le Grand Est (valorisation à venir en 2026)
- **Syndicat mixte Moselle Aval**
  - Organisation et co-animation d'un **séminaire sur la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme** et les projets à l'agence l'eau Rhin-Meuse avec le soutien du Fonds Barnier et de la Région, en partenariat avec la Dreal et les DDT du Grand Est, (7 mai 2025, avec l'Agape)
- **Agence régionale de santé**
  - Appui à la **mise en œuvre du PRSE4** (voir les actions déclinées dans les rubriques Cohésion sociale page 26 et Temps forts page 4)

### Échelle Sillon lorrain

En réseau des agences d'urbanisme de Lorraine (Agape, AGURAM et Scalen)

- **Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain**
  - Réflexions sur les **enjeux de la métropolisation luxembourgeoise** (santé, recherche et enseignement, économie, etc.)
  - Appui à la **conférence métropolitaine des 25 ans** du Sillon sur la gouvernance de l'eau face au réchauffement climatique (exposé des

coopérations territoriales qui s'organisent pour anticiper les défis liés à l'approvisionnement, la sécurisation, et la préservation de la qualité de l'eau)

### Échelle transfrontalière

- **Comité consultatif du codéveloppement (États français et luxembourgeois)**
  - Accompagnement dans la phase d'initialisation de la démarche de **Stratégie d'aménagement franco-luxembourgeoise** (avec l'Agape)
- **Grande Région**
  - Participation, en tant que partenaire méthodologique, au **programme Interreg Dialog** « Dynamiques institutionnelles et acteurs du logement : observation et gouvernance transfrontalière » qui vise à renforcer la gouvernance transfrontalière sur ces questions, particulièrement dans l'aire fonctionnelle du Luxembourg
- **Gect SaarMoselle**
  - Organisation d'un **séminaire de comparaison** entre les documents d'urbanisme et les démarches d'aménagement de part et d'autre de la frontière franco-allemande dans le cadre du **Projet d'agglomération transfrontalière**, en avril 2025 à Forbach (projet Prisma)
- **Euro-Métropole de Metz**
  - Pilotage de l'**Observatoire territorial transfrontalier** et publications d'analyses sur l'ensemble des problématiques territoriales du phénomène transfrontalier (voir Zoom)

## Zoom sur

### Un Observatoire pour identifier et mieux comprendre les grands défis du phénomène transfrontalier

La proximité des frontières est une opportunité pour le Nord-Lorrain, dont les résidents sont chaque année plus nombreux à les traverser pour travailler. L'ampleur du phénomène en fait cependant, à certains égards, un défi pour les collectivités. Depuis 2023, l'AGURAM propose, avec son **Observatoire territorial transfrontalier** (OTT), un outil pour mesurer l'impact de la situation frontalière avec le Luxembourg et l'Allemagne sur les dynamiques locales métropolitaines (en partenariat avec l'Euro-métropole de Metz).

En 2025, 2 numéros ont été publiés autour des langues et des téléfrontaliers, en plus du régulier **Chiffres-clés**.

- ◆ [OTT Chiffres-clés / Les frontaliers français au Luxembourg en 2025](#), septembre 2025
- ◆ [OTT n°05 : Derrière les écrans, la réalité : particularités & enjeux du télétravail frontalier au Luxembourg](#), juillet 2025
- ◆ [OTT n°04 / De Metz à Luxembourg, en passant par Sarrebruck & Trèves : quand la langue du voisin s'invite](#), avril 2025



# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Comment intégrer les politiques publiques d'aménagement, de l'échelle régionale à celles des bassins de vie ?

La planification stratégique repose, à l'échelle Grand-Est, sur le **Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet)**. Les **Schémas de cohérence territoriale (SCoT)**, documents de planification à l'échelle des bassins de vie, sont des outils privilégiés pour sa mise en œuvre. À leur échelle, ils permettent de construire un dialogue entre territoires et de coordonner les politiques publiques de l'habitat, du développement économique et commercial, du foncier, de la mobilité et de l'environnement entre les différentes intercommunalités. À la fois documents réglementaires, prospectifs et projets de territoire, ces schémas portent les stratégies d'avenir pour *a-ménager* les territoires à un horizon d'une vingtaine d'années. Ce sont des documents intégrateurs qui concentrent les règles, orientations et objectifs qui s'imposeront aux documents d'urbanisme locaux - Plans locaux d'urbanisme intercommunaux ou communaux (PLU(i)) et cartes communales - et aux grands projets d'aménagement, en respectant un principe juridique de compatibilité. Les Plans de mobilité (PDM) et les Programmes locaux de l'habitat (PLH) y sont également soumis.

**L'AGURAM accompagne la mise en place et la mise en œuvre de ces schémas à travers l'élaboration d'études et de documents, mais également en facilitant le dialogue entre les acteurs des différentes échelles territoriales.**

Carte issue de la publication **développer le meilleur système vélo : l'enjeu d'avenir pour les territoires (2022)**



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Participer aux **élaborations, révisions et modifications** des documents de planification stratégique (Sraddet, SCoT)
- ◆ Proposer des **méthodologies, réflexions et axes de travail innovants** adaptés aux enjeux des territoires
- ◆ Organiser des temps d'animation (conférences, ateliers de concertation, expositions, visites, etc.) et réaliser des **publications pédagogiques** pour faciliter la mise en œuvre des schémas
- ◆ Contribuer au suivi des objectifs et orientations à travers la réalisation d'**évaluations** des schémas
- ◆ Apporter une **assistance technique** au long cours (veille technique et législative, traitement de données, création d'indicateurs, appui aux consultations, etc.)

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Participation à l'élaboration, révision et modification du SCoT de l'agglomération messine (SCoTAM) et accompagnement de sa mise en œuvre et de son suivi
- ◆ Contribution à l'élaboration des Documents d'aménagement artisanal et commercial (Daac) des SCoT de l'agglomération messine et du Val de Rosselle
- ◆ Conception et animation d'un cycle de conférences-débat sur la sobriété foncière avec le SCoTAM
- ◆ Réalisation de guides méthodologiques sur la reconversion des friches à l'échelle du SCoTAM
- ◆ Organisation d'une conférence sur les politiques cyclables et conception de publications pour le SCoTAM
- ◆ Animation d'ateliers pour territorialiser les objectifs de production de logements avec la CC de l'Arc mosellan au regard des enveloppes du SCoT de l'Agglomération thionilloise
- ◆ Accompagnement à la construction d'un observatoire pour le suivi et la mise en œuvre du SCoT de l'arrondissement du Pays de Sarrebourg
- ◆ Accompagnement de l'InterSCoT Grand Est, du SCoTAM, du Département de la Moselle et de l'Euro-Métropole de Metz dans le cadre de la modification du Sraddet
- ◆ Intervention pour la Plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable (Région/Dreal)

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle régionale

- **Région Grand Est**

- Accompagnement du Département de la Moselle, de l'Euro-Métropole de Metz et du syndicat du SCoTAM lors de la consultation des collectivités associées pour la **modification du Sradet**
- Réalisation d'une étude prospective des impacts des dynamiques démographiques dans le Grand Est (valorisation à venir en 2026)

- Lancement d'une **étude exploratoire sur la renaturation** en lien avec l'objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN)
- Co-organisation d'une **conférence *Urbanisme en panne ? Paysage, outil d'action !*** (octobre 2025, voir Temps forts page 6)
- **Assistance technique générale**

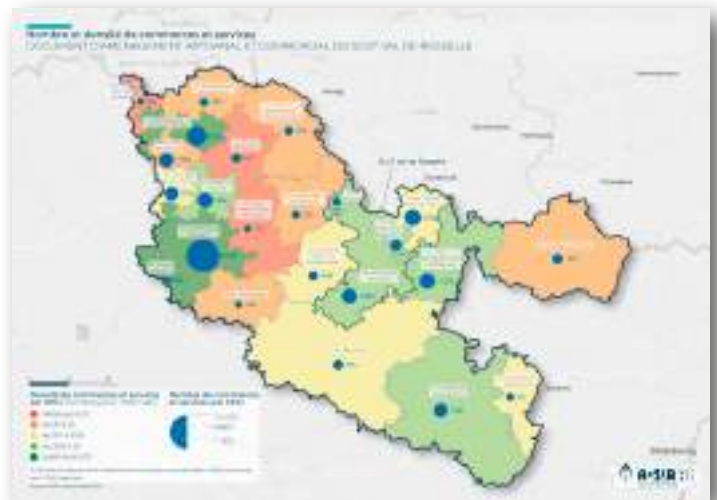
- **SCoT du Val de Rosselle**

- Finalisation du **Document d'aménagement artisanal et commercial** (voir Zoom)

### Échelle des Schémas de cohérence territoriale

- **SCoT de l'agglomération messine (SCoTAM)**

- Réalisation d'une **étude de préfiguration de la révision**



## Zoom sur

### Concilier attractivité et maîtrise de la consommation foncière dans le Val de Rosselle

Le **Document d'aménagement artisanal et commercial (Daac)** est le volet commercial du dossier de SCoT. Ses objectifs : préserver et renforcer les centralités, et encadrer les projets en périphérie pour limiter l'artificialisation des sols et mieux réutiliser les sites déjà urbanisés (reconversion de friches, densification maîtrisée). Des aspects qui jouent aussi sur l'identité du territoire et son attractivité, les paysages et la qualité de vie.

Le SCoT du Val de Rosselle n'en était pas doté et l'AGURAM a apporté son **assistance technique** aux élus et services des 4 intercommunalités (180 000 habitants) tout au long de son élaboration.

L'agence a fédéré les acteurs autour d'un **diagnostic partagé** du tissu commercial local, mené avec la CCI 57, la CMA 57 et les partenaires transfrontaliers (ville et métropole de Sarrebruck, IHK et l'Eurodistrict SaarMoselle). À partir des enjeux mis en lumière, elle a animé des ateliers pour co-construire une **stratégie commune**.

Finalisé en juin 2025, le **Daac se présente sous la forme d'un *Livret des conditions d'implantation commerciale et d'un Atlas cartographique*** qui identifie **44 localisations préférentielles**, assortis de règles d'aménagement précises. Il a depuis été intégré au dossier de SCoT par une procédure de modification approuvée en février 2026.



# PLANIFICATION (INTER)COMMUNALE ET PROJETS DE TERRITOIRES

*Comment se développer dans une perspective de sobriété foncière et d'adaptation au changement climatique ?*

Pour donner du sens et de la portée à leurs actions, les collectivités élaborent des **projets de territoire**. Le processus est alors d'établir un diagnostic partagé, de mobiliser les parties prenantes, puis de définir des priorités et une vision d'avenir pour guider, notamment, les décisions d'aménagement.

Il faut tenir compte du fait qu'en matière d'urbanisme, les règles évoluent régulièrement. Les collectivités doivent donc souvent adapter, dans le même temps, la forme et le contenu de leurs documents d'urbanisme existants. Par exemple, depuis 2014, la loi Alur a fait du **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** la norme pour les communes et intercommunalités. La loi Climat et résilience de 2021 les invite désormais à intégrer, une trajectoire de sobriété foncière pour atteindre l'objectif Zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050 (ZAN).

**L'AGURAM apporte une expertise technique pour aider les collectivités à définir leurs stratégies de territoire et à comprendre ce qui change pour traduire concrètement ces objectifs dans leurs documents d'urbanisme.**

## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Conseiller les élus dans les **réflexions préalables** au choix des démarches à engager au regard de leurs enjeux
- ◆ Accompagner l'**élaboration des projets de territoire** (mobiliser autour d'enjeux partagés, proposer la stratégie et cibler les actions concrètes)
- ◆ Accompagner les intercommunalités et les communes dans le **transfert de la compétence « documents d'urbanisme »** (charte de gouvernance, modalités de collaboration avec les communes)
- ◆ Participer aux **élaborations, révisions et modifications** de Plans locaux d'urbanisme (**PLU**) et de Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (**PLUi**)
- ◆ Animer la **concertation** avec les acteurs locaux et la population (visites de sites, conférences, ateliers de co-construction et de concertation, expositions, etc.)

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Élaboration du Projet métropolitain lors du passage de l'agglomération messine en métropole
- ◆ Réalisation du diagnostic préalable au projet de territoire de la CC Rives de Moselle
- ◆ Participation à l'élaboration des PLUi de l'Euro-Métropole de Metz, des CC de la Houve et du Pays boulaigeois et de Mad et Moselle

Carte réalisée pour la Stratégie métropolitaine 2030-2050 de l'Euro-Métropole de Metz (2025)



## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle intercommunale

- Euro-Métropole de Metz
  - Appui à la préparation de l'**évolution du PLUi**
- CC Mad et Moselle
  - Accompagnement dans les **phases d'arrêt et d'approbation du PLUi**
- CC de la Houve et du Pays boulageois
  - Accompagnement dans l'**évolution du PLUi**

### Échelle communale

Hors programme partenarial

- Moyeuvre-Grande
  - Réalisation du **diagnostic du projet de révision du PLU**
- Verny
  - **Modification du PLU**



## Zoom sur

### 6 années de travail et 1 projet de territoire ambitieux et durable pour Mad et Moselle

Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, économie, environnement, etc.), le **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** est aussi un vecteur majeur de retranscription d'un projet porté par l'ensemble des communes d'un territoire.

L'AGURAM a tissé des relations étroites avec les élus des 47 communes de Mad et Moselle pour les accompagner tout au long de l'**élaboration** de *leur PLUi*, depuis 2019. Un projet marqué par une volonté forte de répondre à des **enjeux locaux** (apporter des aménagements et des logements pour accueillir les habitants, ancrer et développer les activités économiques locales et l'attractivité du territoire, protéger la mosaïque des paysages), mais aussi à des **défis globaux** (adaptation au changement climatique, production d'énergies renouvelables). Les personnes publiques associées et les citoyens ont largement été associés à cette **démarche volontairement concertée** (*livret de présentation du diagnostic* et exposition réalisés par l'AGURAM, « Tournée de PLUi » dans les communes, réunions et enquête publique co-animées par l'agence, etc.).

L'année 2025 a été marquée par les phases d'arrêt, jusqu'à l'**approbation à l'unanimité** début 2026. Une ligne d'arrivée franchie avant la fin du mandat, dans le respect des engagements et du calendrier.



# OBSERVATION ET STRATÉGIE FONCIÈRES

*Comment mieux optimiser la ressource, anticiper les besoins des territoires et construire la trajectoire de sobriété foncière ?*

Dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols, avec les dernières évolutions de la loi Climat et résilience (2021) qui affinent la notion de **Zéro artificialisation nette (ZAN)**, les questions foncières apparaissent comme indissociables des enjeux d'attractivité résidentielle, de développement économique et de valorisation environnementale. La nécessité de préserver les sols cultivés ou naturels et de réduire les besoins de déplacements mettent en évidence l'utilité du renouvellement urbain. Les disponibilités foncières étant limitées, il s'agit de cibler tous les potentiels de reconversion ou d'évolution des tissus urbains pour réfléchir à l'optimisation des usages. Cela passe par une **observation fine des gisements fonciers** : sites susceptibles d'être densifiés, intensifiés ou recyclés. Indispensable pour orienter la **stratégie foncière**, cette l'observation foncière constitue une **aide à la décision** pour urbaniser moins, mais mieux. Cette démarche peut aussi accompagner des stratégies de déploiement d'une agriculture périurbaine ou de restauration de continuités écologiques œuvrant à la préservation, voire à la renaturation de sols.

**L'AGURAM accompagne les territoires dans une meilleure connaissance de leurs potentiels fonciers à travers ses observatoires et les aide à définir les grands axes et actions de leurs stratégies foncières.**

## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Réaliser des **Observatoires de l'habitat et du foncier (OHF)** et des **Zones d'activité économique (ZAE)**
- ◆ Réaliser des **études de stratégies foncières communales et intercommunales** (diagnostic et plan d'action)
- ◆ Identifier les friches d'intérêt et les sites à enjeux des territoires pour **affiner les potentiels de reconversion et de mutation** (indice de dureté foncière et de vocation préférentielle des sites, esquisse de programmation)
- ◆ Évaluer les **capacités d'optimisation des tissus urbains existants** (dents creuses, bâti vacant, etc.)
- ◆ Produire des **analyses foncières multicritères** pour déterminer les enjeux propres à chaque territoire (démographie, habitat, économie, biodiversité, etc.)
- ◆ Réaliser des **bilans de consommation foncière** et aider à déterminer les objectifs de modération de cette consommation dans les documents d'urbanisme
- ◆ Accompagner la **mobilisation des acteurs** des territoires autour des questions foncières

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Étude de stratégie foncière pour l'habitat de l'Euro-Métropole de Metz à travers l'identification et la hiérarchisation de gisements fonciers
- ◆ Observatoires de l'habitat et du foncier (OHF) de la CA du Val de Fensch (le 1<sup>er</sup> en Moselle) et de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Éclairages régionaux sur le ZAN pour identifier les leviers de la sobriété foncière et analyse des mécanismes de compensation foncière en lien avec le réseau 7Est



## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle régionale

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
  - Réalisation d'une **étude prospective sur le devenir des tissus pavillonnaires** au travers des exemples de Morhange, Rémyilly et Volmerange-lès-Mines



- Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE)  
*En réseau des agences d'urbanisme de Lorraine - Champagne-Ardenne (Agape, AGURAM, AUDC, AUDDR et Scalen)*
  - Réalisation d'une **étude sur l'optimisation et la requalification des zones commerciales et d'activité économique** [Approche différenciée des zones commerciales en périphérie, retours d'expériences en Grand Est](#), février 2025
  - Animation locale et valorisation de l'**Observatoire des friches en Lorraine**

- Champagne-Ardenne, mise à jour du millésime 2025 à travers un [Atlas des friches](#)
- Cadrage d'un **guide des OHF**
- Animation de **Rencontres techniques d'actualité du ZAN** et réalisation de **portraits de territoires**

### Échelle départementale

- Département de la Moselle
  - Réalisation d'une **étude sur le potentiel d'accélération de la reconversion des friches** en Moselle

### Échelle intercommunale

- Euro-Métropole de Metz
  - Réalisation d'une **étude de stratégie foncière**
  - Conception et pilotage de l'**OHF** à travers 2 publications
  - Conception et pilotage de l'**Observatoire des ZAE**
  - Appui à la **prospection foncière à vocation agricole**
- CA du Val de Fensch
  - Pilotage et valorisation de l'**OHF** (le 1<sup>er</sup> en Moselle) à travers une [publication synthétique](#) (novembre 2025) et la participation à un webinaire national des OHF (avril 2025)
- CC Haut Chemin – Pays de Pange
  - Réalisation d'un Observatoire foncier (voir Zoom)

## Zoom sur

### Trouver le bon équilibre entre densification, intensification des usages et préservation des espaces végétalisés dans le Pays de Pange

La CC Haut-Chemin – Pays de Pange n'était pas dans l'obligation de se doter d'un Observatoire de l'habitat et du foncier (OHF) au titre de la loi Climat et résilience. Pour autant, son objectif était d'avoir une connaissance partagée des potentiels constructibles dans les enveloppes urbaines des différentes communes, ainsi que des espaces à enjeux environnementaux qui méritaient d'être préservés.

L'agence a façonné un observatoire sur mesure à l'échelle du territoire, en se concentrant sur le volet foncier.

En 2025, les travaux suivants ont été menés : analyses du potentiel de mutation des friches et de densification des tissus urbains, notamment pavillonnaires, de la consommation foncière, du foncier en zones d'activité économique et des marchés fonciers.

Sainte-Barbe, 786 habitants (2023)



© CC Haut Chemin-Pays de Pange

# PROJET URBAIN PRÉ-OPÉRATIONNEL

Comment façonner des espaces communs durables et attractifs ?

Le projet urbain pré-opérationnel est une manière de concevoir la fabrique de la ville et sa transformation. Il s'inscrit dans des temps généralement longs et vise à définir des scénarii d'évolution et de transformation des territoires. Il s'intéresse à l'ensemble de ce qui constitue la ville : ses bâtiments, ses usages et fonctions, ses circulations, ses habitants, ses espaces verts, etc., avec, au centre de l'intervention, le travail sur l'espace public comme fil conducteur.

Élaborer à différentes échelles, de l'espace de la rue jusqu'au quartier, le projet urbain pré-opérationnel est une bonne occasion d'organiser la participation des acteurs locaux et des habitants, en amont des démarches opérationnelles ou de traduction réglementaire dans les documents d'urbanisme. Au-delà de son rôle prospectif et fédérateur, c'est un facteur d'image pour les collectivités. Orienter les futurs aménagements, c'est offrir la possibilité de donner une identité commune à des secteurs très différents, ou de magnifier certains paysages urbains ou architectures remarquables par exemple.

De l'étude d'opportunité aux premiers croquis, l'AGURAM accompagne les collectivités dans leurs choix pré-opérationnels qui garantiront la qualité finale des projets.



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Élaborer des **diagnostics** et dessiner des **scénarii d'aménagement** incluant une **analyse sensible** du terrain et du « génie des lieux » et prenant en compte les **potentiels de valorisation et de transformation** des sites, ainsi que les contraintes techniques, calendaires et financières, dans le respect des besoins des usagers et des intentions des collectivités
- ◆ Impliquer les acteurs de quartier et les habitants dans la **co-construction** et l'**appropriation** des projets par des méthodes éprouvées de **concertation**
- ◆ Réaliser des **documents pédagogiques** de présentation à destination du grand public et des financeurs
- ◆ Proposer des **traductions réglementaires** pour les documents d'urbanisme
- ◆ Proposer des actions d'**urbanisme transitoire** pour tester la programmation et la faisabilité des projets

Dessin des changements d'usages et partage de l'espace public - place saint Thiébault, Metz



## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Étude de redynamisation de centre-ville et de programmation urbaine pour Boulay-Moselle, Creutzwald, Guénange, Metz, Mécleuves, Saint-Avold, Sarreguemines et Thionville
- ◆ Plan-guide d'aménagement, puis études pré-opérationnelles des espaces publics du cœur de ville métropolitain de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Diagnostic des espaces publics « en marchant » à Thionville à travers des ateliers de concertation sur le devenir du centre-ville
- ◆ Accompagnement à la mobilisation des bâtis vacants pour le SCoTAM
- ◆ Préfiguration de la restructuration urbaine d'un quartier résidentiel à Sarreguemines, avec la SEM Sarreguemines Confluences habitat (SCH)
- ◆ Réflexions programmatiques sur les secteurs à enjeux de l'Euro-Métropole de Metz et à Saint-Avold

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle intercommunale

- **Euro-Métropole de Metz**
  - Élaboration de la **Stratégie opérationnelle des espaces publics du cœur de ville métropolitain à l'horizon 2030/2050** (mai 2025)
  - **Appui pré-opérationnel** à l'aménagement des espaces publics du cœur de ville métropolitain pour les places Saint-Thiébault et Philippe de Vigneulles, les magistrales piétonnes Cathédrale/Porte des Allemands et Pontiffroy/ place d'Armes, et le jardin Fabert
- **CA Sarreguemines Confluences**
  - Réalisation d'une **étude des potentiels fonciers** mobilisables dans les ZAE
- **CC Rives de Moselle**
  - Réalisation d'une **étude de caractérisation des ZAE** et proposition d'un **plan d'actions pour leur requalification**

### Échelle communale

- **Metz**
  - Réalisation d'une **étude de requalification de la Place de France**
  - Amorçage d'une démarche sur l'**urbanisme**
- **transitoire à Metz**
  - Organisation et animation d'une **conférence sur la ville à hauteur d'enfant** (mai 2025, voir Temps fort p. 4)
  - Appui à l'organisation et à l'animation d'une **opération Rue aux enfants en Chandellerue** (septembre 2025, voir Temps fort p. 6)
  - Réalisation d'un **Repèr' de synthèse des actions** portées par l'agence avec ses territoires et partenaires **Faire la ville à hauteur d'enfant, pour des espaces publics durables & inclusifs** (novembre 2025) et d'une **bibliographie** (avril 2025)
- **Montigny-lès-Metz**
  - Engagement d'une **étude urbaine sur le site de la Horgne**
- **Moulins-lès-Metz**
  - Réalisation d'une **étude d'organisation des espaces publics et du stationnement** en cœur de ville
- **Mécleuves**
  - Réflexions foncières pour la **requalification du village**

## Zoom sur

### Impulser la mutation des tissus urbains par le pré-opérationnel à Mécleuves

L'AGURAM a réalisé une **étude de prospective territoriale** pour la commune de 1 200 habitants. L'objectif : s'appuyer sur l'OHF métropolitain, piloté par l'agence, et **affiner - plus encore - la connaissance des tissus urbains** pour aider les élus à définir des perspectives à horizon 10/15 ans en matière de développement et d'aménagement durables.

L'expertise de l'agence en matière de concertation a permis aux élus de développer une vision partagée, quel que soit leur niveau de connaissance en urbanisme, à travers **2 ateliers participatifs** (avril et juin 2025). Le 1<sup>er</sup> était consacré à l'appropriation du **diagnostic de territoire** réalisé par l'agence et aux perspectives (évolutions souhaitées/souhaitables). Il a permis d'esquisser une **carte sensible** (une approche utilisant la sémiologie graphique pour partager l'expérience vécue et subjective d'un lieu). Cette carte était le support de réflexion du 2<sup>e</sup> atelier, qui invitait les participants à exprimer leurs idées/solutions concrètes.

Ce cycle de productions (dont une synthèse) et de rendez-vous, construit sur mesure pour la commune, a permis d'aboutir à une vision complète du foncier déjà bâti, de ses potentiels, et de déterminer les **secteurs stratégiques et priorités d'action**.



# MOBILITÉ DURABLE ET ESPACES PUBLICS PARTAGÉS

*Comment organiser les mobilités pour renforcer l'attractivité des territoires et améliorer les conditions de vie ?*

Agir en faveur de la **mobilité durable** est l'un des premiers leviers d'action pour lutter contre le réchauffement climatique (émission de gaz à effet de serre) et réduire les inégalités socio-spatiales (handicap, coût, distance d'accès aux services). Depuis leur prise de compétence, les intercommunalités mosellanes ont la charge d'organiser la mobilité sur leurs territoires. À ce titre, elles mettent en place des services pour répondre aux besoins de déplacements des populations et doivent, ou peuvent selon les cas, réaliser des **Plans de mobilité** (PDM) ou **de mobilité simplifié** (PDMS) pour organiser ces déplacements. Cela nécessite alors une articulation fine avec les plus grandes et plus petites échelles d'organisation territoriale que représentent l'État, la Région, le Département et les communes.

Organiser la mobilité, c'est aussi toucher à la question de la qualité de l'aménagement des **espaces publics** à travers les enjeux d'intégration environnementale, urbaine et paysagère des infrastructures, de partage modal des espaces de circulation et de stationnement (piéton, vélo, transports en commun, co-voiturage/ autopartage, véhicules individuels légers et poids-lourds), de gestion des risques (eaux pluviales, services écosystémiques, sécurité des personnes) et de conciliation des usages et des publics (genre, âge, etc.) dans un contexte d'interaction sociale et environnementale.

**L'AGURAM appuie les collectivités dans la définition de leurs stratégies de mobilité, les aide à articuler leur organisation urbaine avec le développement de leurs transports et imagine à leurs côtés le meilleur consensus spatial possible pour leurs espaces publics.**

## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Élaborer des **Plans de mobilité** (PDM) et des **Plans de mobilité simplifié** (PDMS)
- ◆ Réaliser des **observatoires des déplacements et du stationnement**
- ◆ Réaliser des **enquêtes de terrain** sur les pratiques de déplacement, la circulation, le stationnement et **valoriser les données des grandes enquêtes** selon les besoins des territoires
- ◆ Élaborer des **plans-guides d'espaces publics** et réaliser des **études pré-opérationnelles d'aménagement**
- ◆ Réaliser des **Schémas directeurs cyclables** et des **plans piétons**
- ◆ Animer la **concertation** avec les acteurs et la population autour des projets d'aménagement et des enjeux de mobilité
- ◆ Réaliser des **études pour évaluer la pertinence des projets**, notamment de transports en commun (détermination du contexte socio-éco-démographique, calcul des iso-distances, identification des pôles générateurs de flux, évaluation de la sensibilité paysagère, environnementale et urbaine, etc.)
- ◆ Proposer des **plans d'action ciblés** selon les modes de déplacements
- ◆ **Évaluer les résultats** des politiques de mobilité

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Réalisation du Plan de déplacements urbains (PDU) de l'Euro-Métropole de Metz et des PDMS des CC Rives de Moselle et du Haut-Chemin - Pays de Pange
- ◆ Propositions d'organisation des mobilités et traitement des espaces publics dans le cadre des programmes Petites Villes de demain de Morhange et Action cœur de ville à Saint-Avold
- ◆ Réalisation du Plan guide des espaces publics du centre-ville métropolitain, puis diagnostic et propositions d'aménagements des magistrales piétonnes
- ◆ Réalisation des schémas directeurs vélos de Sarreguemines et de la CC Haut-Chemin – Pays de Pange, accompagnement de l'Euro-Métropole de Metz dans la révision de son Schéma directeur cyclable et aide à la priorisation des itinéraires à aménager
- ◆ Accompagnement de l'Euro-Métropole de Metz dans la définition de sa politique de jalonnement cyclable
- ◆ Production de guides d'aide à la politique cyclable : les pratiques cyclables, les nouvelles réglementations et outils techniques ou financiers à mobiliser (collection en 4 tomes pour le SCoTAM) ; animation de l'évènement « Développons le vélo sur nos territoires ! »

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle bassins de mobilité

Avec l'Agape (Longwy)

- **Région Grand Est**
  - Suivi du déroulement de l'**Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2) du Nord lorrain** et engagement de la phase de valorisation des résultats
  - Réalisation d'une **étude de recensement et d'objectivation des flux routiers** dans la zone portuaire de Thionville-Illange
- **Département de la Moselle**
  - Cadrage préalable au **schéma des mobilités à l'échelle mosellane**

### Échelle intercommunale

- **Euro-Métropole de Metz**
  - Engagement de l'**évaluation du PDU**
  - Réalisation du **diagnostic de la révision du Schéma directeur cyclable**
  - Accompagnement à la mise en place du **jalonement des itinéraires cyclables**
  - **Assistance technique** autour de la desserte des casernes Roques (Longeville-lès-Metz)
  - **Observatoire du stationnement** métropolitain
  - Élaboration de la **Stratégie opérationnelle des espaces publics du cœur de ville métropolitain à l'horizon 2030/2050** (mai 2025)

- **Appui pré-opérationnel** à l'aménagement des espaces publics du cœur de ville métropolitain pour les places Saint-Thiébault et Philippe de Vigneulles, les magistrales piétonnes Cathédrale/Porte des Allemands et Pontiffroy/ place d'Armes, et le jardin Fabert

### Échelle communale

- **Metz**
  - Réflexions préalables à la requalification d'espaces publics (voir rubrique Projet urbain pré-opérationnel p. 20-21)



- **Morhange, Le Ban-Saint-Martin et Moulins-lès-Metz**
  - Proposition de **plans d'actions pour l'organisation des mobilités et des espaces publics**

## Zoom sur

### Morhange : vers une ville plus fonctionnelle et plus attractive

Améliorer le cadre de vie de la commune afin de la rendre plus fonctionnelle et plus attractive pour les habitants et les futurs administrés. C'était l'objectif affiché par les élus morhangeois.

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la commune de 3 500 habitants a engagé, en 2023, une réflexion pour **intégrer la mobilité dans sa stratégie globale de redynamisation**. Elle a fait appel à l'AGURAM pour lancer et accompagner la démarche en réalisant un **diagnostic complet de la mobilité et des espaces publics**, en donnant de 1<sup>ers</sup> éléments de réflexion, et en élaborant une **stratégie pour la concertation** avec le public. Améliorer la sécurité, renforcer la convivialité des espaces, gérer le trafic de transit, libérer de l'espace et le (re)qualifier, sont autant de principes qui ont guidé les réflexions des élus.

Le point de vue extérieur et transversal de l'agence leur a permis de pousser (encore plus loin) leurs réflexions. Ils se sont ainsi donné des moyens ambitieux (enquêtes de terrain) et ont misé sur l'innovation (jeu de rôle notamment) pour penser l'avenir de leur commune.

L'étude est désormais en phase pré-opérationnelle avec l'accompagnement du CAUE de la Moselle et de Matec pour passer à la concrétisation des actions fléchées.



# ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Comment identifier les leviers d'attractivité territoriale ?

L'attractivité et le développement économique ont souvent été réduits à la question de la captation des entreprises et des emplois à travers des aides à l'installation et la mise à disposition de foncier facilement accessible. Dans un contexte de sobriété foncière et de bouleversement des modes de consommer, de travailler et d'investir, la soutenabilité de ce seul angle d'approche est aujourd'hui questionnée. La qualité du cadre de vie et la disponibilité des ressources, notamment humaines, sont des atouts autour desquels l'action publique se mobilise aussi. Avec un monde qui change, y compris à l'échelle locale (évolution des polarités commerciales, hybridation des formes de travail, révolution logistique, disruptions technologiques en lien avec l'intelligence artificielle, augmentation de l'emploi transfrontalier, apparition de métiers en tension, vulnérabilité de filières au changement climatique, etc.), un besoin de connaissance fine des stratégies des acteurs et des filières, au regard des potentiels territoriaux, s'impose aux collectivités et à leurs agences d'attractivité.

À travers ses outils d'observation, l'AGURAM aide à identifier les leviers d'attractivité et à orienter l'action publique, en faisant couramment le lien avec les acteurs économiques, et ceux de la recherche et de l'enseignement.



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Réaliser des **observatoires et des tableaux de bord de l'activité économique** à partir d'indicateurs stratégiques pour les territoires
- ◆ Participer à l'élaboration des **Documents d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL)** des SCoT
- ◆ Contribuer à l'élaboration de **schémas de développement économique et commerciaux**
- ◆ Réaliser des **observatoires et des inventaires des Zones d'activité économique (ZAE)**
- ◆ Réaliser des **études d'optimisation du foncier en ZAE** et de montée en gamme de ces zones
- ◆ **Décrypter l'organisation des filières** (agriculture, industrie, services, tourisme, etc.) et des secteurs économiques de proximité (économie présenteielle, circuits-courts agricoles, économie sociale et solidaire, économie circulaire, etc.) **sous l'angle territorial** (cartographie des acteurs, besoins en ressources foncières et immobilières, impact social, etc.)
- ◆ Réaliser des **études de vulnérabilité** (ex. : impact du changement climatique sur certaines filières) ou des études pour **améliorer la qualité environnementale** des zones d'activité (potentiel de désimperméabilisation et de végétalisation, diversification des usages, etc.)
- ◆ Réaliser des **études de valorisation des potentiels territoriaux**, et notamment de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère et des conditions d'accessibilité

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Observatoire de l'immobilier d'entreprise en Moselle, en lien avec les commercialisateurs et territoires partenaires
- ◆ Observatoire de l'économie métropolitaine
- ◆ Observatoire des ZAE de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Diagnostic de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Tableau de bord de l'économie de la CC du Pays Orne-Moselle
- ◆ Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique des activités économiques (agriculture, forêt-bois, construction, transports) de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Retours d'expérience sur le renouvellement des zones d'activités en Région Grand Est (avec le réseau 7Est)
- ◆ Analyse de l'attractivité des territoires de Thionville et Sarreguemines sous l'angle emploi/ logement (avec le réseau 7Est)
- ◆ Étude, notamment foncière, sur le développement de l'agriculture de proximité pour le Projet alimentaire territorial de l'Euro-Métropole de Metz

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle régionale

En réseau des agences d'urbanisme de Lorraine - Champagne-Ardenne (Agape, AGURAM, AUDC, AUDDR et Scalen)

- **Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE)**
  - Réalisation d'une **étude sur l'optimisation et la requalification des zones commerciales et d'activité économique** *Approche différenciée des zones commerciales en périphérie, retours d'expériences en Grand Est*, février 2025

### Échelle départementale

- **AGURAM (publication socle)**
  - Pilotage de l'**Observatoire socio-économique en Moselle** (Osmos) et publications d'analyses : *Population des territoires : regards sur l'évolution 2016-2022* (janvier 2025) et *Emploi salarié privé : regards sur l'évolution 2014-2024* (septembre 2025)

### Échelle des Schémas de cohérence territoriale

- **SCoT du Val de Rosselle**
  - Finalisation du **Document d'aménagement artisanal et commercial** (voir Zoom rubrique Foncier, p. 18-19)

### Échelle intercommunale

- **Euro-Métropole de Metz**
  - Accompagnement à l'animation, appui aux communes et suivi des actions de l'**Opération de redynamisation de territoire** (ORT)
  - Pilotage de l'**Observatoire de l'immobilier d'entreprise en Moselle** (OIE), animation

du groupe de travail partenarial avec les principaux acteurs publics et privés du secteur et mise en commun des données et des connaissances, publication des bilans : *du marché 2024* (avril 2025), *du marché au 1<sup>er</sup> semestre 2025* (octobre 2025), organisation d'un after-work pour présenter les 1<sup>ers</sup> résultats de l'OIE (voir Temps forts p. 4)

- Appui à l'**étude de stratégie de gestion, développement et programmation des ZAE**
- Pilotage de l'**Observatoire des ZAE de l'Euro-Métropole de Metz** et publication du 1<sup>er</sup> bilan *Emploi salarié privés au 4<sup>e</sup> trimestre 2024* (juillet 2025, voir Zoom)
- Réalisation d'une *étude* (février 2025) et d'un *Reper' de synthèse* (mai 2025) sur les **défis du BTP en matière d'Économie circulaire** (ECI)
- Réalisation d'un **guide Optimiser le foncier en ZAE à destination des entreprises et des acteurs de l'immobilier** (juin 2025)
- Réalisation d'un **panorama trimestriel de l'emploi dans la métropole** à travers différents indicateurs, en partenariat avec l'Urssaf Lorraine
- Analyse de données de conjoncture pour **alimenter le journal Jeem d'Inspire Metz** (chiffres de l'attractivité et emploi salarié dans la métropole)
- Appui à la **prospection foncière à vocation agricole**
- Contribution au projet de Label Pays d'art et d'histoire
- Relecture du projet de Schéma de développement commercial et artisanal
- Appui à la mise en place droit de préemption commercial dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

## Zoom sur

### Des ZAE structurantes, en pleine transformation dans la métropole messine

La métropole compte 27 zones d'activités économiques, qui portent près de 40 000 emplois salariés privés. **L'AGURAM a réalisé un Reper' de synthèse (juillet 2025) pour mettre en évidence leur place structurante dans l'organisation économique du territoire, ainsi que les transformations sectorielles en cours.** Saviez-vous, par exemple, que les secteurs sud et est de la métropole concentrent, à eux seuls, 80 % de l'emploi de ces zones ? Ou encore que les activités tertiaires, en particulier la logistique, y sont en pleine expansion ?

Ce portrait de 12 pages est la 1<sup>ère</sup> publication de notre Observatoire des ZAE métropolitaines : un outil piloté avec l'Urssaf, qui permet de suivre de manière régulière l'évolution des emplois salariés privés à une échelle très fine.



# COHÉSION SOCIALE, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

## Comment réduire les inégalités sociales et territoriales ?

La **cohésion sociale**, c'est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous en réduisant les disparités (ou inégalités) pour que chacun trouve sa place dans la société. Après un contexte de crise sanitaire aux répercussions sociales fortes, l'**inclusion** des plus fragiles apparaît comme un enjeu prioritaire des politiques publiques, notamment dans les Contrats de ville. Les questions de **santé publique** ont aussi une place grandissante dans les débats, particulièrement en matière d'**accès aux soins** (baisse du nombre de spécialistes, vieillissement des professionnels, mais aussi des patients, évolution des pratiques, etc.) et au **développement d'un Urbanisme favorable à la santé** (UFS). Ces sujets touchent in fine à toutes les composantes de la vie quotidienne : environnement, cadre de vie, mobilité, habitat, équipements, économie-emploi, scolarité-éducation, etc.

**L'AGURAM décrypte les évolutions sociétales et propose des pistes d'action pour alimenter les politiques publiques locales, pour que les choix d'aujourd'hui protègent la société de demain.**



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Accompagner l'**élaboration**, la **mise en œuvre** et l'**évaluation des politiques publiques** de cohésion sociale, Contrats de ville, Programmes nationaux de rénovation urbaine (PNRU), Contrats locaux de santé (CLS), Conventions territoriales globales (CTG), etc.
- ◆ Proposer des **indicateurs de suivi**, réaliser des **tableaux de bord**, mener des **enquêtes**, animer des groupes de travail
- ◆ Réaliser des **diagnostics spécifiques** (accès aux soins, démographie médicale, besoins en équipements, structures de petite enfance-enfance-jeunesse, prévention spécialisée, inclusion numérique, etc.) permettant de faire monter en compétences les collectivités
- ◆ Façonner des **analyses sur-mesure pour comprendre les fragilités et vulnérabilités des territoires** et **proposer des plans d'action** (en particulier concernant la précarité, ses différentes formes et ses conséquences en matière d'accès aux droits et aux services)
- ◆ **Intégrer des indicateurs environnementaux et sociodémographiques**, déterminants de santé pour une approche globale du bien-être

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Analyse de l'offre médicale, d'environnement et de mobilité favorables à la santé à Metz dans le cadre du CLS
- ◆ Réalisation de reportages, de vidéos et d'une plaquette pédagogique sur l'UFS
- ◆ Étude sur l'inclusion numérique dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Participation à l'évaluation du contrat de ville de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Portrait synthétique de la prévention spécialisée dans l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Étude sur la prise en compte de la transition écologique dans les QPV par les habitants et acteurs locaux
- ◆ Diagnostic multithématique des QPV de l'Euro-Métropole de Metz (emploi/insertion, cadre de vie, émancipation/éducation/accès aux droits, sécurité/tranquillité publique, engagement/citoyenneté)

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle régionale

En réseau des agences d'urbanisme du Grand Est (7Est)

- **Région Grand-Est**
  - Réalisation d'une **étude prospective des impacts des dynamiques démographiques** dans le Grand Est (valorisation à venir en 2026)
- **Agence régionale de santé Grand-Est**
  - Création d'une **communauté de travail** entre référents du réseau 7Est pour s'approprier la thématique de l'**UFS**, priorité stratégique du Plan régional santé environnement n°4 (PRSE)
  - Élaboration d'un **guide sur la prise en compte des enjeux de santé dans les démarches de planification territoriale et d'urbanisme opérationnel** : *Urbanisme favorable à la santé, mieux comprendre et agir sur son territoire* (février 2025)
  - Organisation d'une **journée régionale Santé & Aménagement du territoire, des passerelles à construire, des leviers à activer** (novembre 2025, voir Temps forts p. 7) et pilotage des échanges en vue de réaliser une synthèse des travaux publiée en mars 2026

### Échelle départementale

- **Département de la Moselle**
  - Cadrage méthodologique préalable au schéma des équipements (avec l'Agape)

### Échelle intercommunale

- **Euro-Métropole de Metz**
  - Réalisation d'un **diagnostic inter-quartier par thématiques du Contrat de ville** (consultation citoyenne), **étude sur la transition écologique dans les QPV** (enquête habitants et acteurs associatifs et institutionnels, groupe de travail)
  - Réalisation d'un **diagnostic de l'offre de services aux familles et des dispositifs d'accompagnement dans le cadre de la Convention territoriale globale Eurométropole-CAF, production d'une étude CTG – Diagnostic et état des lieux de l'offre** (septembre 2025), ateliers de travail et enquête (voir Zoom)

### Échelle communale

- **Metz**
  - Réalisation d'une **étude sur la démographie médicale et l'offre de soins**

## Zoom sur

### Portrait social du territoire et offre de services aux familles dans la métropole messine

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur un partenariat entre un territoire et la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants. **Une nouvelle CTG a été adoptée par l'Euro-Métropole et la CAF de la Moselle fin 2025 pour la période 2026-2030.**

Le **diagnostic partagé, réalisé par l'AGURAM** pour identifier les besoins spécifiques du territoire, est au cœur de cette convention. Il constitue un **portrait social de l'agglomération**, et dresse un **état des lieux de l'offre de services aux familles (2 200 réponses) dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, de l'enfance-jeunesse, de l'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale.** Il est enrichi par une enquête menée auprès des familles par la métropole, qui met en lumière les freins rencontrés et les attentes exprimées par les habitants.

Pour l'AGURAM, la démarche d'accompagnement ne s'est pas arrêtée au diagnostic : elle a co-animé **2 sessions de 4 ateliers** en juin et septembre 2025, réunissant les acteurs clés de l'animation sociale. Ces échanges ont permis de dégager les enjeux majeurs et de nourrir le programme d'actions de la CTG.



# HABITAT LOGEMENT

## Comment mettre en œuvre des politiques de l'habitat en adéquation avec les besoins des territoires ?

L'évolution des modes de vie, les enseignements issus des périodes de confinement, l'envol des prix de la construction et de l'immobilier ont souligné les enjeux forts auxquels sont confrontés les territoires en matière de logement. Cela touche **tous les publics** : familles souhaitant accéder à la propriété à un coût abordable, seniors à accompagner dans le maintien à domicile, étudiants aux revenus modestes, demandeurs d'un logement dans un parc social en tension, etc. La question de la **qualité des programmes neufs et de la réhabilitation du parc ancien** est au centre des préoccupations, en lien avec les normes de confort thermique. **L'intégration des opérations dans les quartiers, la connexion aux réseaux de transport, et l'ouverture vers les espaces publics invitent à une plus grande mixité des formes urbaines.**

**Entre évolution des besoins des habitants et réponses ajustées des territoires, l'AGURAM adapte ses méthodes d'observation et d'accompagnement des politiques publiques pour anticiper et mesurer les choix mis en œuvre.**



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Accompagner les collectivités dans leur **stratégie de développement de l'habitat** en élaborant et animant les démarches de **Programme local de l'habitat** (PLH) et leurs suivis opérationnels (bilans annuels et à mi-parcours)
- ◆ Associer les enjeux en habitat et en foncier au travers des **Observatoires de l'habitat et du foncier** (OHF)
- ◆ **Conduire des analyses socio-démographiques et décrypter des projections**
- ◆ **Évaluer les besoins en logements et observer les marchés immobiliers** (ancien et neuf, parc privé et locatif social, etc.)
- ◆ **Identifier des enjeux** à partir de données objectivées, quantitatives (statistiques) et qualitatives (enquêtes)
- ◆ **Articuler la politique du logement avec les documents de planification intercommunaux (PLUi) et supra-communaux (SCoT) et les politiques transversales**
- ◆ Préconiser des actions à mettre en œuvre et construire les indicateurs et outils de suivi

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Participation à l'élaboration des PLH de l'Euro-Métropole de Metz, de la CC du Pays Orne-Moselle, de la CC Rives de Moselle et de la CA du Val de Fensch
- ◆ Suivi de la mise en œuvre des PLH à travers des bilans à mi-parcours et bilans finaux de la CA du Val de Fensch, de la CC du Pays Orne-Moselle, de la CC Rives de Moselle et de la CC de Freyming Merlebach
- ◆ Réalisation des OHF de la CA du Val de Fensch (1<sup>er</sup> OHF de Moselle) et de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Diagnostics et documents-cadres pour les Conférences intercommunales du logement (CIL) de la CC Rives de Moselle, de la CA du Val de Fensch, de la CC du Pays Orne-Moselle
- ◆ Volet démographie, études et travaux prospectifs (réseau 7Est, pour la Région)
- ◆ État des lieux du logement neuf pour l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Étude sur le logement des seniors dans l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) pour l'Euro-Métropole de Metz et étude sur le logement étudiant dans le secteur thionillois (Crous de Lorraine)
- ◆ Note d'enjeux sur le nouveau zonage ABC des communes pour la CC de l'Arc mosellan

## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle départementale

- **AGURAM (publication socle)**
  - Pilotage de l'*Observatoire socio-économique en Moselle* (Osmos) et publications d'analyses : *Population des territoires : regards sur l'évolution 2016-2022* (janvier 2025) et *Emploi salarié privé : regards sur l'évolution 2014-2024* (septembre 2025)
- **Département de la Moselle**
  - Contribution à la mise en œuvre du plan d'actions du **Programme départemental de l'habitat** (PDH)



l'évènement (mai 2025, voir Temps forts p. 5) et déploiement du label « habitat étudiant »

### Échelle intercommunale

- **Euro-Métropole de Metz**
  - Pilotage et valorisation de l'**OHF** à travers 2 publications (volet foncier et Reper' sur le logement neuf, voir Zoom)
  - Appui à la demande de prorogation du **Programme local de l'habitat** (PLH)
  - Pilotage et valorisation de l'**Observatoire territorial du logement étudiant** (OTLE), **organisation des 2 journées de Rencontres nationales du réseau à Metz** avec la Fnau, l'Avuf et la métropole (juin 2025, voir Temps forts p. 5), actualisation du Reper' *OTLE / Offre en logement et analyse des besoins : chiffres clés* (juin 2025), co-rédaction d'un article dans la revue *Université et territoires* pour valoriser
- **CA du Val de Fensch**
  - Pilotage et valorisation de l'**OHF** (le 1<sup>er</sup> en Moselle) à travers une *publication synthétique* (novembre 2025) et la participation à un webinaire national des OHF, organisé par la DGALN/ DHUP, le Cerema et la Fnau (avril 2025)
- **CC du Pays Orne-Moselle**
  - Élaboration du **document cadre de la Conférence intercommunale du logement** (CIL)
  - **Bilan à mi-parcours du PLH**
- **CC de Freyding-Merlebach**
  - Conception d'une **note de présentation du territoire** dans le cadre de la **Convention de pacte territorial France Rénov'**

## Zoom sur

### Le marché du logement neuf à la loupe dans la métropole messine

Quel est le prix de vente au m<sup>2</sup> d'un T3 à Metz ? L'immobilier est-il beaucoup plus cher au cœur de la métropole comparé à son noyau urbain ? Et au regard d'autres agglomérations, comment se positionne-t-on ? Quelles sont les communes qui ont le vent en poupe en matière de construction neuve ? Et les primo-accédants, quelle est leur capacité d'achat ?

L'AGURAM, qui accompagne la métropole dans la réalisation de son OHF, réalise un **suivi régulier du marché local de la promotion immobilière**. Ce 3<sup>e</sup> *Reper' Le marché du logement neuf à la loupe, édition 2025* (septembre 2025) en brosse un **portrait quantitatif et qualitatif** à travers les chiffres les plus récents disponibles, dans un contexte national qui fait face à de nombreuses contraintes et difficultés.

Le rythme annuel de parution de ces publications permet de poser des constats réguliers et de percevoir les évolutions du marché, aux travers de ces différents indicateurs.



# ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

Comment intégrer les enjeux de la nature dans la planification et les projets ?

Les enjeux environnementaux sont au cœur des politiques publiques. **La population aspire à vivre en bonne santé, dans un cadre de vie sûr et agréable.** Pour ce faire, l'aménagement du territoire doit prendre en compte la **biodiversité, la disponibilité des ressources, l'existence de risques naturels ou technologiques, les pollutions**, tout en intégrant les effets du changement climatique et la nécessaire transition énergétique (voir partie suivante). Ces dernières années, les questions de **Trame verte et bleue, nature en ville, renaturation des espaces publics**, ont pris de l'ampleur. Il s'agit de protéger et renforcer la biodiversité pour des raisons éthiques, mais aussi pour préserver les bénéfices que nous en tirons : production de matières premières comme le bois, pollinisateurs (qui assurent nos besoins alimentaires), épuration de l'air et de l'eau, recharge des nappes d'eau souterraine, formation d'îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie et de la santé, limitation des risques naturels, etc.

**L'AGURAM accompagne ses partenaires dans l'intégration de ces enjeux environnementaux dans la planification et les projets.**

Végétalisation école Jean Moulin



© Ville de Metz



## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ Identifier les **continuités écologiques à prélever ou à renforcer**, à différentes échelles
- ◆ Organiser la **concertation avec les acteurs du territoire** autour des questions environnementales et **sensibiliser différents publics** (séminaires, conférences, ateliers, balades urbaines, publications, etc.)
- ◆ Comprendre et intégrer les fortes attentes de la population pour le réaménagement des espaces publics (**enquêtes, animations pédagogiques, observations de terrain**, etc.)
- ◆ **Analyser le potentiel de désimperméabilisation** et de déconnexion des eaux pluviales, proposer des actions de renaturation, de végétalisation et de renforcement des équipements (bancs, aires de jeux, cheminements piétons, bornes d'eau potable, etc.)
- ◆ **Accompagner les programmes de plantation** (le bon arbre, au bon endroit)
- ◆ Construire des **préconisations environnementales** en lien avec les documents réglementaires (PLUi, SCoT) et les projets urbains (ZAC, quartier, centre-ville, cours d'écoles, etc.)

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Études de transformation et végétalisation de cours d'école à Metz
- ◆ Études de préservation et renforcement des Trames vertes et bleues (TVB) dans l'Euro-Métropole de Metz, identification de la Trame verte urbaine et propositions d'actions à Metz
- ◆ Diagnostics environnementaux et intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme (PLUi, SCoT), réalisation ou suivi des évaluations environnementales
- ◆ Contribution au Contrat local de santé de l'Euro-Métropole de Metz sur le volet environnement
- ◆ Diagnostic et proposition d'orientations environnementales pour l'aménagement des espaces publics de Metz
- ◆ État des lieux et proposition d'actions pour le l'aménagement du Jardin des racines à Montigny-lès-Metz



© Ville de Metz



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Comment relever les défis de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique pour préserver l'habitabilité des territoires ?

Face à l'accélération des changements climatiques, les territoires doivent s'adapter. Réduction de l'empreinte carbone des territoires, **sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables et limitation du recours aux énergies fossiles, préservation des ressources**, consommation locale et responsable, **amélioration du cadre de vie des habitants**, sont autant d'objectifs à décliner en actions concrètes pour limiter ses impacts et s'adapter à ses effets, déjà très perceptibles.

À l'heure où les transformations de modèles et la **résilience** sont des enjeux majeurs des territoires, l'AGURAM se positionne comme un outil d'aide au changement.

## LES EXPERTISES DE VOTRE AGENCE

- ◆ **Élaborer et accompagner des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)**
- ◆ **Analyser les dynamiques** : consommation d'énergie, pollution de l'air, références de gaz à effet de serre, évolution du climat et ses composantes, conséquences sur les risques, les ressources, le cadre de vie, la santé, les activités, etc.
- ◆ **Traduire les objectifs nationaux et locaux**
- ◆ **Sensibiliser** sur les sujets d'adaptation et de transition énergétique en développant des outils de communication pédagogiques
- ◆ **Analyser les enjeux, les domaines d'actions et identifier les effets levier** : agriculture, transports, industrie, résidentiel, etc.
- ◆ **Intégrer les enjeux de transition énergétique et climatique dans les documents de planification**, adapter les villes au réchauffement climatique

## QUELQUES RÉFÉRENCES DANS LES TERRITOIRES

- ◆ Élaboration de feuilles de route stratégiques pour les transitions énergétique et climatique, avec des approches sectorielles et/ou transversales : mobilité...
- ◆ Comment favoriser l'adaptation climatique du territoire régional ? Contribution pour la modification du Sradet Grand Est (collaboration 7Est)
- ◆ Appui à l'élaboration des PCAET (diagnostic, stratégie et programme d'actions, concertation avec les acteurs, supports pédagogiques, etc.)
- ◆ Évaluation du 1<sup>er</sup> PCAET de l'Eurométropole de Metz après la période de mise en œuvre de 6 ans
- ◆ Analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique dans le cadre du PCAET de l'Euro-Métropole de Metz
- ◆ Adaptation des espaces publics aux effets du changement climatique (cours d'écoles, parcs et jardins, parkings, places publiques de la Ville de Metz) : diagnostic et proposition d'actions



## DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2025

### Échelle bassin versant de la Moselle

- Établissement public territorial de bassin Meurthe-Madon
  - **Étude prospective sur les ressources en eau** avec les syndicats mixtes Moselle Amont, Moselle Aval, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est, **animation d'une journée de travail** mêlant apports techniques, témoignages et participation active des acteurs locaux (octobre 2025), appuis techniques et production de supports pédagogiques



### Échelle bassin versant des Trois Nied

- Agence de l'eau Rhin-Meuse
  - Participation à un **atelier de concertation « Eau et gouvernance »** à Bouzonville, en partenariat avec la Dreal et la DDT Moselle (novembre 2025), dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national eau sur le territoire du bassin Versant des 3 Nied

### Échelle intercommunale

- Euro-Métropole de Metz
  - Réalisation d'une **étude des potentiels de désimperméabilisation et de végétalisation des ZAE** d'intérêt métropolitain, et élaboration d'un **Reper' de synthèse** (décembre 2025, voir Zoom)

### Échelle communale

- Metz
  - Contribution au **plan de déploiement de bornes fontaines** : état des lieux, identification des manques, proposition de lieux d'implantation pour compléter l'offre, analyse de la couverture actuelle/projetée et priorisation
  - Engagement d'un **plan canopée**

## Zoom sur

### Quels potentiels pour désimperméabiliser et renaturer les Zones d'activités économiques de la métropole messine ?

Mieux connaître les **enjeux environnementaux et la vulnérabilité de ses Zones d'activité économiques** (ZAE) pour mettre en place des actions d'amélioration concrètes : c'est l'objectif de la démarche lancée par l'Euro-Métropole de Metz en 2024.

Les surfaces imperméables des zones concernées (qui accueillent près de 30 % des emplois du territoire métropolitain) sont conséquentes : plus de 50 % de leurs surfaces totales.

Au programme de l'**étude menée par l'AGURAM : diagnostic de 25 ZAE et évaluation du potentiel de végétalisation et de désimperméabilisation, analyse des enjeux environnementaux et de la vulnérabilité** de chacune, **identification de sites opérationnels** où agir, **propositions d'aménagements**.

Retrouvez le **Reper' Qualité environnementale des ZAE - Quels potentiels pour désimperméabiliser et renaturer ?** (décembre 2025) vient synthétiser la démarche.



## L'AGURAM c'est :



16 femmes et 14 hommes



Moyenne d'âge 40 ans



8 ans d'ancienneté moyenne

Si l'agence incite ses partenaires à tendre vers la **sobriété** et l'**éco-responsabilité**, elle vise également à être la plus exemplaire possible en la matière. Un engagement concret et incarné au quotidien par des gestes simples mais structurants (tri rigoureux, réemploi et mobilités plus durables), une attention portée aux ressources et à son empreinte carbone, une sensibilisation régulière des équipes et du public accueilli.

Tour d'horizon de cette **démarche de Responsabilité environnementale et sociale** (RSE) portée par un collectif de salariés soudé :

### Le tri des déchets et encombrants

- ◇ 2 poubelles de tri pour le carton
- ◇ Présence de poubelles papiers dans tous les bureaux
- ◇ 2 boîtes de compost pour les déchets biodégradables
- ◇ 1 poubelle pour le verre

*Des aguramiens volontaires prennent le temps de se rendre dans les points de collectes (aux points d'apport volontaires ou à la déchetterie)*

- ◇ La Trucothèque, une armoire pour le dépôt d'objet de 2<sup>nd</sup> main a été inaugurée en 2025. Pour réduire le gaspillage, encourager le réemploi, créer une dynamique conviviale et solidaire au sein de l'équipe

### Le matériel économe

- ◇ Éclairage automatique
- ◇ Produits d'entretien moins nocifs : nous privilégions l'utilisation de vinaigre, ou encore d'un liquide vaisselle écologique

### Les impressions de nos publications

- ◇ 70 % nos publications ont été imprimées avec du papier recyclé non blanchi

### La mobilité

- ◇ Versement du Forfait mobilité durables (FMD). Ce dispositif permet aux personnes qui viennent à vélo/trottinette/co-voiturage de bénéficier de la prise en charge des frais engagés
- ◇ VéloMet' est également à disposition pour les (courts) trajets des salariés en réunion à l'extérieur. Pour les longs trajets, le train est privilégié
- ◇ Participation au Défi « Au boulot j'y vais autrement ! » : l'agence est arrivée 2<sup>e</sup> sur 131 au classement des entreprises de 21 à 100 salariés. Près de 9 000 km ont été parcourus soit 2 400 kg de CO<sup>2</sup> évités

### La gestion événementielle

- ◇ Sélection de traiteurs qui proposent des produits locaux et de saison avec des formules pour les végétariens.
- ◇ Conseils sur les transports en commun à prendre ou pour la localisation des stationnements dans nos courriels d'invitation

### Le don du sang (EFS)

- ◇ 16 dons faits par les 'aguramiens' en 2025 à l'Établissement français du sang (EFS).

### La formation continue des équipes

- ◇ 7 actions de formation professionnelle/23 salariés formés : la prospective pour les territoires, les piétons au cœur de la fabrique des territoires, la sobriété foncière, la fonction documentaire, déléguer efficacement, la narration de données, stimuler sa plume et développer sa créativité à l'écrit
- ◇ De la formation tout au long de l'année à travers des webinaires, journées thématiques, veille métier, etc.

### Accueil de nouveaux arrivants à l'agence

- ◇ 2 stagiaires de master (dont un transformé en CDD), 2 stagiaires de 3<sup>e</sup>
- ◇ 3 nouveaux salariés : Arthur Thevenin, Laure Chambraud, Mégane Vabre



L'AGURAM est **L'AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE**

Une **ressource locale d'observation & d'ingénierie territoriale**, mutualisée, au service des politiques publiques, qui a contribué et contribuera encore à façonner la ville, l'agglomération, la métropole, les territoires mosellans et frontaliers qu'elle connaît bien !

Au fil de la **revue de projets**, découvrez ce qu'elle est devenue aujourd'hui, grâce à des administrateur.trices impliqués.es et à une équipe soudée, experte dans ses domaines de prédilection.

Ce sont, aujourd'hui, près de **100 partenaires** qui en bénéficient, et notre assise territoriale, largement étendue, représente désormais **+ d'1 million d'habitants**.



---

**Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle**

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // [contact@aguram.org](mailto:contact@aguram.org)

[www.aguram.org](http://www.aguram.org) // [@agenceaguram](https://www.instagram.com/agenceaguram)

---

Directeur de la publication : Régis Brousse // Responsable éditorial : Agnès Defay // Réalisation graphique et mise en page : atelier graphique AGURAM // Crédits photographiques : AGURAM, Euro-métropole de Metz, Ville de Metz et Farouk Doukhi

// Impression : DigitOffset (54), juin 2025 //

Équipe projet : Emmanuelle Bianchini, Nelly Blanchemain, Céline Bramme, Laurine Brasseur, Régis Brousse, Marc-Philippe Casalis, Laure Chambraud, Pauline Chateaux, Agnès Defay, Marie-Charlotte Devin, Camille Didion, Stéphane Egraz, Fanny Geoffroy, Corentin Grondin, Jean Haddad, Jérémy Hoffmann, Amaury Krid, Quentin Lecuire, Coline Lesire, Damien Levé, Quentin Monteiro, Anaïs Rohrfritsch, Fabien Soria, Marion Suaire, Arthur Thévenin, Sébastien Trignac, Mégane Vabre, Emmanuel Viau, Fabienne Vigneron, Alexia Wax